



DEMANDE DE TITRE DE TRANSPORT
Année scolaire : 2011 / 2012

à adresser dès le mois de juin à :
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE
ROUTES, TRANSPORTS ET CONSTRUCTIONS
DIVISION DES TRANSPORTS
17, quai Paul WILTZER
BP 11096
57036 METZ CEDEX 1

Tél : 0387347515 Fax 0387347630 Site internet : www.cg57.fr

⑦

Année 2011/2012
Conseil Général de la MOSELLE

Nom :
Prénom :
Adresse :
Service utilisé :
N° de dossier :

Document attesté par le chef d'établissement
Signature : Le :

1ère demande Renouvellement

① Identité de l'élève - A compléter en lettres majuscules

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
Sexe : (1) M F
Régime : Demi-pensionnaire Externe Interne (2)
N° de dossier : _____
e-mail : _____ Mobile : _____

② Représentant légal (père, mère, famille d'accueil) - A compléter en lettres majuscules

Nom : M., Mme, Mlle (3) _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Complément d'adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
e-mail : _____ Mobile : _____
Téléphone fixe : _____
Autre téléphone : _____

③ Scolarité

Commune de scolarité : _____
Nom de l'établissement prévu : _____
(Préciser : collège, lycée, lycée technique ou agricole, école primaire ou maternelle)
Classe prévue (1) : _____

Maternelle + primaire	Collège	Lycée	Autre
<input type="checkbox"/> maternelle <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> CLIS (classe spécialisée) <input type="checkbox"/> CLIN (classe initiale pour étrangers) A compléter si élève en nourrice Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____	<input type="checkbox"/> 6ème <input type="checkbox"/> 6ème SEGPA <input type="checkbox"/> 5ème <input type="checkbox"/> 5ème SEGPA <input type="checkbox"/> 4ème <input type="checkbox"/> 4ème SEGPA <input type="checkbox"/> 3ème <input type="checkbox"/> 3ème SEGPA <input type="checkbox"/> 4ème d'accueil <input type="checkbox"/> 4ème A et S <input type="checkbox"/> 3ème d'insertion <input type="checkbox"/> CLAD (classe d'adaptation pour étrangers) <input type="checkbox"/> UPI <input type="checkbox"/> Autre A préciser : _____ Type d'enseignement et options - Option(s) obligatoire(s) : * LV1 (à partir de la 6ème) : _____ * LV2 (à partir de la 4ème) : _____ - Section sportive : _____ - Autre : _____	Enseignement général et technique : <input type="checkbox"/> Seconde <input type="checkbox"/> 4ème technologique <input type="checkbox"/> 1ère année <input type="checkbox"/> Première <input type="checkbox"/> 4ème DP6H <input type="checkbox"/> Terminale CAP <input type="checkbox"/> 1ère d'adaptation <input type="checkbox"/> 3ème technologique <input type="checkbox"/> Dispositif DIJEN : _____ <input type="checkbox"/> Terminale <input type="checkbox"/> 3ème DP6H <input type="checkbox"/> CIPDA - MOREA Enseignement professionnel : <input type="checkbox"/> Seconde <input type="checkbox"/> ITHAQUE - CEFA (barrer la mention inutile) <input type="checkbox"/> Première <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Terminale <input type="checkbox"/> FCIL BEP : _____ <input type="checkbox"/> Seconde professionnelle <input type="checkbox"/> A préciser : _____ <input type="checkbox"/> Terminale BEP - Type d'enseignement et options * Filière : _____ * LV1 : _____ - Enseignement de détermination : * Option 1 ou LV2 : _____ * Option 2 ou LV3 : _____ - Spécialités professionnelles (à préciser) : _____ - Section sportive (à préciser) : _____	<input type="checkbox"/> BTS (**) <input type="checkbox"/> Autre A préciser : _____

④ Transport demandé

Lieu de départ : _____
Ville : _____
(point de montée dans l'autocar)
Arrêt : _____
(Nom de l'arrêt dans la commune de montée dans l'autocar)
Point de correspondance (s'il y a lieu) : _____
Distance entre le domicile et l'établissement scolaire : _____ km (***)
Date à partir de laquelle le transport est utilisé : _____

Service utilisé (1) : Ligne régulière TIM
 Circuit spécial
 SNCF
 Urbain

Fréquence (1) : 1AR 2AR 1A 1R
 Nom du transporteur ou du service spécial : _____

⑤ Cadre réservé à l'établissement scolaire

Le chef d'établissement certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette demande d'inscription.
Signature et cachet : _____

⑥ A compléter par le représentant légal (4)

Le représentant légal reconnaît avoir pris connaissance des instructions jointes au verso et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus, notamment la réalité de la distance indiquée qui sépare le domicile de l'élève de l'établissement scolaire fréquenté.
Signature
Fait à : _____
Le : _____

(1) Cocher la case utile

(2) Compléter en cas d'erreur

(3) Rayer la mention inutile

(4) Uniquement en cas de première demande

(*) Elève interne admis sur des circuits spéciaux (hors ligne régulière de voyageurs et SNCF) à raison d'1 AR hebdomadaire et dans la limite des places disponibles.

(**) Etudiant admis sur circuit spécial (hors ligne régulière de voyageurs et SNCF) à tarif non subventionné et dans la limite des places disponibles.

(***) A tout moment, la Division des Transports se réserve le droit d'annuler une subvention de transport accordée si toutes les conditions ne sont pas remplies, notamment si la distance kilométrique est inférieure à 3km.

COUPON

Coupon détachable valable 1 mois
(hors SNCF et TCRM)

LES FAMILLES SONT INVITEES A PRENDRE CONNAISSANCE IMPERATIVEMENT DES INSTRUCTIONS CI-DESSOUS

- payant sur ligne TIM, TRANSFENSCH,
BUS-EST, FORBUS
- gratuit sur circuit spécial

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR CE QUESTIONNAIRE

CADRE 1 : Identité de l'élève

A compléter avec soin en lettres majuscules.

CADRE 2 : Représentant légal

A compléter avec soin en lettres majuscules.

CADRE 3 : Scolarité

A compléter avec soin, car les renseignements indiqués conditionnent l'octroi ou le refus de la subvention de transport scolaire.

CADRE 4 : Transport demandé

Le "Lieu de départ" est bien le lieu du point de montée dans l'autocar (se limiter au nom de la commune ou commune suivie du nom de quartier ou de l'annexe, si cette dernière indication est caractéristique du lieu). Très souvent, le point de montée se confond avec la commune "adresse" de l'élève, mais il arrive qu'il soit différent.

Si le transport utilisé est une ligne régulière, se contenter d'indiquer le nom du transporteur.

Si le transport utilisé est un "circuit spécial", indiquer, si possible, le code de ce circuit (ex. BZ04 ou ELB00).

Si le nom de code n'est pas connu, se contenter, si possible, d'indiquer le nom du transporteur.

La distance kilométrique du domicile à l'établissement qu'il convient d'indiquer, est la distance la plus directe entre ces deux points qu'un piéton est susceptible de devoir parcourir à pied et non celle empruntée par le service de transports.

CADRE 5 : Attestation du chef de l'établissement

A compléter par le chef de l'établissement scolaire.

CADRE 6 : Signature du représentant légal

A compléter uniquement pour une première demande.

CADRE 7 : Coupon détachable valable 1 mois (hors SNCF et TCRM)

- payant sur les lignes TIM, TRANSFENSCH, BUS-EST et FORBUS contre remise d'un coupon provisoire par le transporteur,

- gratuit sur les circuits spéciaux scolaires.

A compléter par le chef d'établissement.

IMPORTANT

TITRE DE TRANSPORT

Le titre de transport permet de : - garantir l'accès aux autocars de transport scolaire,
- bénéficier de l'assurance souscrite par le Conseil Général de la Moselle au titre des personnes transportées,
UNIQUEMENT POUR LE TRAJET DESIGNÉ SUR LA CARTE.

L'apposition de la photo est obligatoire, et il convient de présenter la carte à chaque montée dans l'autocar.

En cas de perte, vous devrez faire établir un duplicata en vous adressant au Conseil Général de la Moselle si l'élève emprunte un circuit spécial, ou au transporteur s'il est transporté sur une ligne régulière.

Le coût du duplicata est fixé chaque année par l'assemblée départementale.

CHANGEMENT EN COURS D'ANNEE

Pour tout changement en cours d'année ayant une incidence sur le transport, vous voudrez bien prendre l'attache du bureau administratif des transports scolaires afin de prendre en compte les modifications dans les meilleurs délais. Numéro de téléphone : 03.87.34.75.15.

DELAI A RESPECTER

Les transports scolaires relèvent d'une organisation, assurée par le Conseil Général de la Moselle, qui permet le déplacement quotidien de plus de 47000 élèves, à raison d'un ou de deux allers-retours par jour.

- D'un aller-retour par jour pour les collégiens et les lycéens,
- de deux allers-retours par jour pour les primaires.

Le caractère massif du traitement nécessaire à cette organisation impose des délais très stricts en matière de remise des questionnaires de transport scolaire.

Pour le bon déroulement de la rentrée scolaire de septembre, il est impératif de faire parvenir ces questionnaires au Conseil Général de la Moselle - Division des Transports courant juin.

SECURITE ET DISCIPLINE

Les élèves sont soumis à la même discipline que celle qui est exigée à l'intérieur de l'enceinte d'un établissement scolaire, à l'occasion des opérations d'embarquement dans les autocars, de débarquement, ou pendant le transport proprement dit.

La sécurité du transport en dépend.

Tout élève est donc tenu, à l'intérieur des véhicules, de se soumettre aux injonctions du chauffeur, ou de l'accompagnateur s'il est désigné.

L'autorité départementale, responsable desdits transports, se réserve la possibilité de prononcer à l'encontre des élèves les sanctions appropriées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion - temporaire ou définitive - du bénéfice des transports scolaires, chaque fois que les circonstances et la sécurité l'exigeront.

Les règlements de sécurité et de discipline sont consultables sur le site internet du Conseil Général de la Moselle : www.cg57.fr - rubrique "Vivre ensemble / éducation jeunesse / transports scolaires"